



Site : www.financespubliques.cgt.fr/331/

Adresse mél : cgt.disi-sudouest@dgfip.finances.gouv.fr

7 février 2017

Rencontre B. Rousselet / Syndicats DISI-SO le 3/02/2017 à Bordeaux

Intervention de la CGT

La venue à Bordeaux du chef de service du SI étant essentiellement liée à la fusion des ESI Bordelais, nous commencerons par ce sujet.

La CGT Finances Publiques rejette cette fusion qui est une remise en cause de la promesse faite lors la création des DISI par M. Rambal affirmant qu'aucun ESI ne serait supprimé. Cela nous questionne sur la valeur de la parole de la DG.

Cette fusion a pour seule finalité d'afficher une capacité à restructurer, et va faciliter les suppressions d'emplois et la gestion de la pénurie d'effectifs. Elle fait craindre une dégradation des conditions de vie au travail, et l'incertitude sur la date du futur rapprochement géographique à venir ne fait que s'ajouter aux inquiétudes sur les conditions d'accueil et de travail au sein du nouvel ESI.

Au delà de la restructuration des ESI, se mettent en place des réformes et des réorganisations qui mettent à mal les missions et cachent mal le vrai problème de moyens.

Au niveau national, la mise en place du PAR sacrifie la mission des AT, dégrade le service rendu aux collègues des services, et engendre une perte de sens au travail pour les collègues de l'assistance, pour qui le contact est une valeur importante.

Au niveau local, les termes de mutualisation, entraide, soutien, sont des mots à la mode qui font appel aux bons sentiments pour justifier des régressions inacceptables.

Au CTL de la DISI SO convoqué la semaine prochaine, seront présentées des évolutions d'organisation de l'assistance qui n'ont pas d'autre but que de pallier les manques d'effectifs. Pour l'assistance de proximité, la CGT revendique un cadre A dans chaque CID, véritable soutien technique et encadrement de proximité. Nous dénonçons la remise en cause du périmètre géographique des CID et revendiquons une affectation nationale dans ces services.

Nous demandons le respect des affectations nationales SIL et du périmètre des missions. De même nous refusons le rapprochement malsain G2A/Intex évoqué ce matin : c'est nier la réalité de métiers différents dans le seul but de faire face à la pénurie d'emplois. Forts de leur solidarité et de leur conscience professionnelle, les agents n'ont jamais attendu qu'on le leur impose pour s'entraider et se soutenir quand c'est nécessaire, mais cela ne peut devenir un mode de gestion des effectifs.

S'ajoutant aux restructurations et aux réformes et expérimentations, des régressions et des attaques sur les droits, garanties et règles de vie.

La note sur les astreintes et les heures supplémentaires a remis en cause le peu de garanties obtenues du temps de Copernic. Ce texte très incomplet laisse beaucoup de questions sans réponses sur ce dossier complexe et ne fournit pas le cadrage que nous réclamons depuis des années. Des réponses partielles ont été obtenues localement mais rien ne justifie l'absence de cadre national.

Fin décembre sont parus les décrets modifiant les statuts particuliers des agents de la DGFIP pour permettre la mise en application du RIFSEEP. La CGT combat cette réforme qui introduit la rémunération au mérite et fait peser de lourdes inquiétudes sur le régime indemnitaire des informaticiens tel que nous le connaissons.

Enfin en s'attaquant aux droits des représentants syndicaux la DG attaque le droit de tous les agents à faire défendre leurs droits. La réduction des temps de préparation et la fin du remboursement des suppléants sont encore plus pénalisants dans le contexte des DISI (distances) et vont limiter la représentativité.

Après les interventions des autres OS, B. Rousselet a pris la parole pour répondre sur un certain nombre de points.

Suppressions d'emplois.

Celles-ci ne sont bien sûr pas de son ressort, elles nous tombent dessus, décisions d'un pouvoir démocratiquement élu. Le SI a été très préservé, c'était une décision du DG. L'informatique est encore aujourd'hui très protégée dans les suppressions et les vacances d'emplois.

Missions.

Nous avons une variété de missions. Aujourd'hui il n'y a plus de certitude de long terme. Il y a 2 ans nous n'aurions pas parlé du PAS, défi à relever qui mobilise tous les efforts aujourd'hui, obligeant à des sacrifices. On essaie d'avoir de la visibilité à moyen terme, sur quelques années. On s'est donné de la visibilité sur l'hébergement, où la DGFIP est en pointe, sur l'assistance et son maintien dans le giron de notre informatique.

PAR.

L'expérimentation sur les SPF est une réussite. Sur les Plateaux Pub foncière le changement a été accompagné et n'est pas vécu négativement.

L'extension de périmètre est donc prévue. Les agents ne rejettent pas la réforme, les fiches d'incident sont élaborées, on est sur la réflexion.

CID-SIL : concernant les règles de gestion des SIL, la fiche a été retirée, on a écouté vos arguments, on n'en parle plus. C'est par contre une évidence qu'ils travaillent sur la même « pâte ». Ils doivent travailler ensemble. Les 2 métiers sont sur le même pilotage.

EXPLOITATION-INTEX .

Il ne faut pas de guerre d'intention. Mais il n'y a pas de muraille, les plateaux ne sont pas fermés. Sur fond d'emplois « limite », de temps en temps, si besoin, se donner un coup de main est une évidence. Comme cela se passe en SIE et SIP, et il y a synergie entre les services, ne pas le vivre comme un renoncement.

POLE SECURITE

C'est « un des joyaux de la couronne », c'est cette équipe qui va nous protéger. Ils sont très importants. Pas assez nombreux ? c'est pourquoi ils sont passés de 4 à 5. La pérennité est évidente concernant le G2A et la SECURITE.

ASTREINTES

La DGFIP passe son temps à faire la leçon aux autres. Quand ça doit s'appliquer à nous on fait notre devoir. S'il n'y a avait pas eu le cas particulier des astreintes de Bordeaux la note aurait été appliquée en janvier 2016. Désormais nous avons considéré que nous ne pouvions pas aller plus loin.

La déception est compréhensible, c'est désagréable quand la règle change, cela n'aide pas à l'ambiance de travail. Il faut cependant relativiser et considérer le très faible nombre d'appels.

Sur le volontariat, ce n'est pas parce que c'est dans la fiche de poste qu'il n'y a pas de concertation, on peut discuter avec les chefs de services.

Le tarif des astreintes a changé (rigueur budgétaire) c'est ainsi, les aigreurs actuelles ne dureront pas très longtemps. Notre dévouement commun compte plus que ce malheureux changement.

Fusion :

Les OS doivent bien sûr être vigilantes, la fusion se fait avec le personnel. Mais nous (OS) devrions être pour !

L'ESI de Bordeaux devient un service de 200 personnes, sa pérennité est garantie, assurance garantie aussi au vu de la panoplie de métiers.

Sur les promesses de P. RAMBAL la roue tourne, personne n'a pensé que c'était écrit pour 100 ans.

Dix ans après la fusion, si nous étions resté à 47 sites informatiques, on aurait été vendu à une SSII !

On a rationalisé, on est à 36 sites. On fait des choses raisonnables qui nous confortent. La cour des comptes ne pourra pas dire que l'informatique n'a rien fait pour se réformer.

M. Rousselet ne pouvant répondre sur les autres sujets par manque de temps nous renvoie à nos interlocuteurs privilégiés que sont les chefs de services.

Le manque de temps n'ayant pas permis d'engager un débat, nous ne pouvons vous livrer que nos commentaires sur les paroles de M. Rousselet.

Sur les emplois, un discours qui ne nous surprend pas mais dont on ne peut évidemment pas se satisfaire.

Sur les missions, l'absence de vision à long terme n'a rien de rassurant. Aujourd'hui c'est tout sur le PAS, et si demain le vent tourne ?

Sur l'assistance, l'intex, la sécurité : une vision idyllique des évolutions et pas grand chose sur les moyens. On note l'absence de commentaire sur les initiatives locales concernant l'assistance de proximité.

Sur les astreintes, aucune réponse à nos demandes (cadrage national) et un discours compatissant que les intéressés apprécieront.

Sur la fusion des ESI, il confirme qu'elle a pour seule justification l'affichage d'une capacité à se réformer. Au moins ne tente-t-il pas de nous vendre de prétendues synergies et autres gains de lisibilité... Pas de réponse sur les conséquences en matière de gestion des emplois et conditions de travail. Nous n'avons obtenu aucune réponse sur la mise en place du RIFSEEP et en particulier ses conséquences sur le régime indemnitaire des informaticiens. Enfin aucune réponse non plus sur la casse du dialogue social et l'aggravation des difficultés que connaissent les représentants du personnel dans le contexte des DISI.

Comme on pouvait s'y attendre, il n'y avait pas grand-chose à espérer de cette rencontre. Nos interrogations étaient pourtant légitimes et méritaient d'autres réponses que les belles paroles entendues à cette occasion. Il est évident qu'il faudra dans la période qui s'ouvre donner de la voix tous ensemble, et très fort, si l'on veut vraiment être écoutés ! C'est la conclusion qu'en tire la CGT.

**Ensemble on est plus fort!
Alors, n'hésites pas et rejoins la CGT Disi Sud-Ouest!**